

Le saviez-vous ?

Parmi les actions du département, celles destinées à la vie des personnes en situation de handicap sont très nombreuses, de l'accueil à l'accompagnement au sein des MDPH¹, en passant par les transports spéciaux des élèves handicapés et bien sûr la PCH².

En complément des propositions formulées dans le programme départemental *Changer d'ère* (voir *ci-contre*), nous voulons :

- ➔ **Mettre en place une Charte engageant les prestataires à garantir une continuité des prestations le week-end**
- ➔ **Garantir l'effectivité et la qualité du service rendu par le prestataire et en conditionner le règlement**
- ➔ **Supporter les auxiliaires de vie au travers de solutions de formations spécifiques, comme par exemple la capacité de conduire une personne handicapée jusqu'à son lieu de travail**

Changer d'ère
EN GIRONDE

Assurer l'accessibilité de 100% des services départementaux d'ici à la fin du mandat

Investir dans la rénovation des bâtiments publics pour assurer les conditions d'accessibilité

Répondre aux demandes de carte mobilité inclusion arrivant aux MDPH en moins d'un mois

¹MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

²PCH : Prestation de Compensation du Handicap



En 2021, le budget du département à destination des personnes en situation de handicap représente 0,2% (1 M€) de ses investissements et 16% (272 M€) de son fonctionnement



**Une réponse adaptée à
chaque situation de handicap**